

Des chèques-cadeaux d'épargne solidaire

Laurence Roland, coordinatrice du service communication du Réseau FINANcité Alternatif.

De récentes études ont démontré que pour de nombreux Belges, le chèque-cadeau constitue un présent de premier choix. Il serait non seulement le plus désiré, mais aussi le plus offert en Belgique. Sans doute parce qu'il représente une manière de faire plaisir en laissant la possibilité à chacun de choisir ce qui lui convient le mieux, et que les possibilités de chèques-cadeaux sont nombreuses : livres, vêtements, parfums, gastronomie, week-ends... il n'y a que l'embarras du choix !



En cette période de fête où de nombreux cadeaux se retrouveront sous le sapin, nous nous sommes intéressés à un chèque-cadeau pas comme les autres : le chèque FINANcité, du Réseau FINANcité Alternatif (RFA). Pour découvrir ce chèque-cadeau, nous avons rencontré Madame Laurence Roland, coordinatrice du service communication de RFA.

Pouvez-vous rappeler le but de ce Réseau ?

Le RFA est un réseau composé de plus de 90 associations et de membres citoyens. Depuis plus de vingt

ans, le réseau se veut le promoteur de l'éthique et de la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine. Il s'attache à sensibiliser à l'utilisation responsable de l'argent. Il finance en effet, grâce aux produits financiers solidaires, des associations, des projets sociaux et environnementaux.

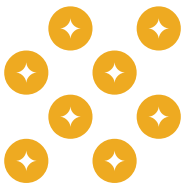
Pour ce faire, le réseau met en œuvre diverses activités : recherche, développement de solutions financières pour les membres, sensibilisation et lobbying. Par exemple, le réseau négocie avec des banques des produits finan-

ciers solidaires, dont le principe est qu'une partie des bénéfices réalisés par la banque ou l'épargnant soient reversés aux membres associatifs.

Le Réseau Financement Alternatif concilie donc argent, éthique et solidarité. Depuis 2010 et suite aux répercussions de la crise économique, on a pu remarquer que le réseau a fait l'objet d'un véritable mouvement citoyen. De plus en plus de personnes contactent le réseau car elles souhaitent recevoir une information sur les possibilités en matière de finances solidaires et éthiques, ou encore développer des alternatives économiques. Le réseau accompagne ainsi ces initiatives souvent collectives en proposant des activités de groupes telles que des cafés citoyens, ou encore des groupes d'épargne collective.

Qu'est-ce qu'un chèque FINANcité ?

Le principe du chèque-cadeau est simple. On peut offrir un chèque d'un montant de dix euros à la personne de son choix. La personne qui reçoit le chèque peut alors investir la somme dans des produits financiers éthiques et solidaires. Éthiques parce que cela signifie que l'argent va être engagé dans des entreprises qui respectent des critères sociaux et environnementaux. Solidaires parce qu'ils financent des projets à plus-value sociale ou environnementale, soit via des investissements directs (par exemple, investir dans une coopérative), soit via des investissements indirects (par exemple, investir dans une association qui elle-même réinvestit dans des activités).



À qui s'adresse-t-il ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le chèque s'adresse à tout le monde.

En 2007, lorsque le réseau a développé le chèque FINANcité, l'idée était de s'adresser aux entrepreneurs en proposant le produit comme cadeau de fin d'année. Mais très vite, les demandes sont venues de particuliers qui étaient désireux de pouvoir promouvoir des initiatives financières éthiques et solidaires. Aujourd'hui, ce sont essentiellement des particuliers qui mettent un chèque sous le sapin !

Au départ, le réseau souhaitait créer un produit différent et attrayant à offrir lors des fêtes de fin d'année. À travers le chèque FINANcité, RFA souhaitait proposer à ses membres et au grand public une manière différente de faire connaître la finance responsable et solidaire, mais aussi un produit qui permettrait à chacun de faire son choix. Aujourd'hui, la personne qui reçoit un chèque peut choisir où elle va investir cet argent. Le site du RFA propose une liste étendue des partenaires du projet FINANcité.

Chaque citoyen peut-il donc se sentir aujourd'hui concerné par la finance solidaire et éthique ?

Bien entendu ! L'utilisation que les banques font de l'argent des citoyens résonne dans le quotidien de chacun. Elles n'ont pas de devoir de transparence par rapport à cette utilisation. Or, il est très important que les citoyens sachent la finalité de l'investissement. Le réseau accorde une importance énorme à ce que chacun

puisse savoir que l'argent investi sert au financement d'activités non néfastes à l'homme ni à l'environnement. De plus, le rendement de ces placements peut être aussi élevé voire plus (c'est le cas pour les dividendes perçus sur certaines parts de coopé-

rateurs) que celui offert sur un compte épargne traditionnel, avec en plus un rendement social.

Le chèque FINANcité remporte-t-il aujourd'hui un franc succès ou est-il mitigé ?

Il est difficile de se positionner sur le succès du chèque. En effet, l'une des principales difficultés à sa diffusion étant un manque de moyens de communication. Malgré cette réalité, en termes de promotion du produit on remarque que beaucoup de personnes

sont intéressées et sont elles-mêmes sensibilisées à la finance solidaire. Elles trouvent donc intéressante l'idée d'utiliser le chèque FINANcité pour promouvoir la finance éthique auprès de leur entourage.

Si nous devons pointer un des freins au succès du chèque, cela serait sans doute qu'il peut être perçu comme un cadeau un peu compliqué. Sorte d'extrême à certains chèques-cadeaux ludiques qui nécessitent juste de se rendre sur Internet, de faire son choix et c'est terminé. L'utilisation du cadeau est immédiate. Ici, il s'agit d'un cadeau engagé qui nécessite une toute autre démarche. Il faut déjà être soi-même engagé pour avoir envie

d'offrir ce cadeau, et être sensible à certains principes éthiques sociaux et environnementaux pour l'utiliser. Il faut que l'offreur et le receveur aient une connaissance des alternatives. Ce n'est donc pas un cadeau immédiat.

En ces périodes de fêtes, constatez-vous une augmentation d'achat de chèques FINANcité ?

Pas encore, nous n'avons pas encore mené d'études suffisamment approfondies pour le démontrer. Mais c'est à ce moment que le RFA met en avant la promotion des chèques, comme c'est le cas de nombreuses associations qui souhaitent profiter de cette période propice aux cadeaux. Il est important de signaler que, pour les employeurs, les chèques-cadeaux sont déductibles fiscalement jusqu'à hauteur de 35 euros lorsqu'ils sont offerts au personnel comme cadeau de fin d'année par exemple.

Concrètement, comment doit procéder une personne qui souhaite acheter des chèques ?

Il suffit de téléphoner ou de se rendre sur le site du RFA pour commander les chèques. Une fois le virement du montant choisi effectué (des frais postaux sont à ajouter), le colis parvient au destinataire quelques jours plus tard. La personne qui reçoit les chèques téléphone ou se rend sur le site pour connaître les projets dans lesquels elle peut investir. Un simple formulaire en ligne est à compléter et à envoyer avec le chèque au Réseau. |

Propos recueillis par Claudia Marongiu



Tél. : 02/340.08.60
www.financite.be

